



**Institut
Robert
Schuman
pour l'Europe**

Membre de la Conférence des OING
du
Conseil de l'Europe

MANIFESTE

adopté par les Assemblées Constitutives
du 9 mai et du 25 septembre 1982
siégeant au
Centre Culturel "Les Fontaines"
Chantilly – France

Préambule

Depuis le **9 mai 1950**, jour où **Robert Schuman** a pris l'initiative historique d'ouvrir le chantier de construction de l'Europe intégrée, les événements n'ont cessé de montrer que l'unification représente pour l'Europe la seule chance d'accomplir la mission, que son passé, ses richesses culturelles et spirituelles ainsi que son niveau de développement économique lui assignent dans le monde.

L'intégration économique et monétaire a déjà considérablement progressé. L'Europe ne peut pas s'en contenter. Elle devra suivre jusqu'à son terme la voie sur laquelle elle est engagée depuis 1950 et qui aboutit à l'union politique.

Placé au-dessus des partis et affirmant sa volonté de coopérer avec les mouvements et les hommes qui luttent pour une Europe unie, l'**Institut Robert Schuman pour l'Europe** s'inspire du patrimoine politique, moral, spirituel représenté par l'homme d'État qui a posé la première pierre de l'édifice communautaire européen.

Les dix propositions "Robert Schuman pour l'Europe"

INTRODUCTION

I. L'EUROPE doit être MAÎTRESSE de sa DESTINÉE

"Il est de l'intérêt de l'Europe d'être maîtresse de sa destinée".

"Le morcellement de l'Europe est devenu un absurde anachronisme".

II. L'EUROPE doit se FAIRE une ÂME

« L'Europe se cherche : elle sait qu'elle a en mains son propre avenir ».

« Cet ensemble ne pourra et ne devra pas rester une entreprise économique et technique : il lui faut une âme, la conscience de ses affinités historiques et de ses responsabilités récentes et futures, une volonté politique au service d'un même idéal humain ».

« L'Europe se fera une âme dans la diversité de ses qualités et des ses aspirations. L'unité des conceptions fondamentales se concilie avec la pluralité des traditions et des convictions, avec la responsabilité des choix personnels ».

I.R.S.E.

Secrétariat Général

Maison de l'Europe Robert Schuman
8 Rue Robert Schuman
F. 57160 SCY-CHAZELLES

☎(33) 03 87 60 10 15 📠(33) 03 87 60 14 71

E-mail : richard.stock@institut-robert-schuman.eu

Délégation Générale

42 Rue de Grenelle
F. 75343 PARIS Cedex 07

☎(33) 01 44 39 46 75 📠(33) 01 44 39 58 77

E-mail : ceps@ceps-oring.org

E-mail : info@institut-robert-schuman.eu

www.institut-robert-schuman.eu

Fondé en 1982 – Statut Associatif

Siège social : Scy-Chazelles - Moselle

COMMUNAUTÉ de DROIT

III. VOCATION DÉMOCRATIQUE de l'EUROPE

La démocratie

...« est née le jour où l'homme a été appelé à réaliser dans sa vie temporelle la dignité de la personne humaine, dans la liberté individuelle, dans le respect des droits de chacun et par la pratique de l'amour fraternel à l'égard de tous.

La démocratie est ainsi liée au christianisme, doctrinalement et chronologiquement. Elle a pris corps avec lui, par étapes, à travers de longs tâtonnements, parfois au prix d'erreurs et de rechutes dans la barbarie ».

« Le christianisme a enseigné l'égalité de nature de tous les hommes, enfants d'un même Dieu, rachetés par le même Christ, sans distinction de race, de couleur, de classe et de profession. Il a fait reconnaître la dignité du travail et l'obligation pour tous de s'y soumettre. Il a reconnu la primauté des valeurs intérieures qui seules ennoblissent l'homme ».

« Je conclus avec Bergson que "la démocratie est d'essence évangélique parce qu'elle a pour moteur l'amour". »

LA PAIX

IV. L'INTÉGRATION POLITIQUE doit être le COMPLÉMENT NÉCESSAIRE de l'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

« L'intégration de l'Europe est une œuvre immense et ardue et que jamais encore on n'a tenté de réaliser. Elle requiert un changement diamétral des relations entre États européens ».

« Et cette œuvre, nous l'entreprendrons en commun, sur une base absolument paritaire, dans l'estime et la compréhension réciproques, après que notre génération a connu au plus haut point la souffrance et la haine ».

L'intégration économique que nous sommes en train de réaliser ne se conçoit pas à la longue, sans un minimum d'intégration politique. C'est un complément logique, nécessaire ».

V. Les PAYS POLITIQUEMENT INTÉGRÉS prendront en COMMUN les DÉCISIONS à PORTÉE INTERNATIONALE

« Une autre étape, qui n'est pas prévue par les traités actuels, serait plus importante et plus difficile. Il s'agirait d'intégrer non seulement les électeurs, mais les politiques. Les décisions à portée internationale ne pourraient être prises qu'en commun par les États associés ».

« Ainsi la politique étrangère ne sera plus la juxtaposition d'antagonismes qui s'affrontent, mais la conciliation amiable et préventive de divergences qui existent, qui s'avouent et se discutent sans s'exacerber ».

Cette politique nouvelle est à base de solidarité et de confiance progressive. Elle constitue (...) un acte de foi dans le bon sens des peuples enfin persuadés que leur salut réside dans une entente et une coopération si solidairement organisées entre eux qu'aucun gouvernement ainsi associé ne pourra plus s'y soustraire ».

L'UNITÉ

VI. L'UNITÉ POLITIQUE ne signifie pas l'ABSORPTION de la NATION

« Il y a des milliers d'années, les premières communautés humaines se sont formées au-delà de la famille et en se basant sur elle, dans les tribus primitives. Plus tard sont venues s'ajouter les communes, la cité de plus en plus développée ; personne ne songerait à accuser cette évolution d'avoir contrarié le rôle de la famille. Il en est de même pour toute organisation supranationale qui dépasse la nation, non pour la dominer et d'absorber, mais pour lui conférer un champ d'action plus large et plus élevé ».

VII. L'INTÉGRATION POLITIQUE ne signifie pas le DESSAISISSEMENT de la SOUVERAINETÉ NATIONALE

« L'idée même d'un gouvernement fédéral et celle d'un parlement fédéral impliqueraient, me semble-t-il, un pouvoir de décision majoritaire, liant les États fédérés. J'estime que ce serait brûler les étapes, s'engager prématurément et imprudemment dans la voie d'un dessaisissement de la souveraineté nationale sur des points d'importance essentielle ».

« La coopération étroite qui s'instaurera au sein des Communautés Européennes déjà établies nous amènera à tout considérer sous l'angle de l'intérêt de la responsabilité partagée. Nous nous habituerons à tout expliquer non plus seulement au point de vue strictement national. Nous ne négligerons certes pas les considérations nationales, mais nous les retrouverons également et nécessairement sous un aspect collectif. Nous les incorporerons avec d'autres dans une interdépendance réciproque. Il faudra ainsi en partant du national, le situer dans un ensemble, où tout devra finir par se rejoindre et se compléter ».

« Nous aurons à apprendre et à comprendre le point de vue particulier de notre associé, comme celui-ci fera le même effort à notre égard ».

VIII. Le LIEN EUROPÉEN promeut l'INTÉRÊT COMMUN

« Nous ne sommes, nous ne serons jamais les négociateurs de la patrie, oublieux des devoirs que nous avons envers elle. Mais au-dessus de chaque patrie nous connaissons de plus en plus distinctement l'existence d'un bien commun, supérieur à l'intérêt national, ce bien commun dans lequel se fondent et se confondent les intérêts individuels de nos pays ».

Cette idée « Europe » révélera à tous les bases communes de notre civilisation et créera peu à peu un lien semblable à celui dont naguère se sont forgées les patries. Elle sera la force contre laquelle se briseront les obstacles ».

IX. L'EUROPE doit SERVIR l'HUMANITÉ

« L'Europe a procuré à l'humanité son plein épanouissement. C'est à elle qu'il appartient de montrer une route nouvelle, à l'opposé de l'asservissement, par l'acceptation d'une pluralité de civilisations, dont chacune pratiquera un même respect envers les autres ».

LA SOLIDARITÉ

X. L'EUROPE UNIE préfigure la SOLIDARITÉ UNIVERSELLE de l'AVENIR

« La loi de la solidarité des peuples s'impose à la conscience contemporaine. Nous nous sentons solidaires les uns des autres dans la préservation de la paix, dans la défense contre l'agression, dans la lutte contre la misère, dans le respect des traités, dans la sauvegarde de la justice et de la dignité humaine ».

« Nous avons acquis la conviction, par la démonstration des faits, que les nations, loin de pouvoir se suffire à elles-mêmes, sont solidaires les unes des autres ; que la meilleure manière de servir son propre pays est de lui assurer le concours des autres par la réciprocité des efforts et par la mise en commun des ressources. »

« Les continents et les peuples dépendent plus que jamais les uns des autres. »

« L'économie politique devient inévitablement une économie mondiale ».

« Cette interdépendance a pour conséquence que le sort heureux ou malheureux d'un peuple ne peut laisser les autres indifférents ».

« Tous sont unis pour le meilleur et le pire dans une commune destinée. »